

Les centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) — le réseau national français

Gender Equality · Bonne pratique · France

Score de qualité : 74/100

Niveau de preuve : Solides

Résumé

Un réseau national de 30 centres financés par l'État assurant un suivi psychosocial et judiciaire structuré des auteurs de violences conjugales en France, créé après le Grenelle de 2019. Ils ont accueilli 66 694 personnes entre 2021 et 2024, et une évaluation triennale a constaté une amélioration homogène de la prise en charge sur tout le territoire.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-08-30

Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes (French Ministry for Gender Equality) — consulté le 2026-08-30

Ministère de l'Égalité femmes-hommes — Budget CPCA 2022 — consulté le 2026-08-30

Assemblée nationale — Question sur l'avenir des CPCA — consulté le 2026-08-30

Citer — Evidoria. *Les centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) — le réseau national français*. ID persistant : e9607b87-b773-4acf-b3e6-e9f285c418a8.